

Securicard

Formulaire d'adhésion

☒ Oui, je souhaite profiter de l'offre Securicard et je choisis:

Securicard Basic

- Couverture individuelle: CHF 32 par an
- Couverture familiale: CHF 52 par an

Securicard Plus

- Couverture individuelle: CHF 49 par an
- Couverture familiale: CHF 75 par an

☐ Monsieur ☐ Madame

Téléphone privé Téléphone professionnel

Téléphone portable

Nombre de membres dans la famille (uniquement pour la couverture familiale)

Numéro de la carte de crédit sur laquelle le montant de la prestation doit être débitée:

_____ Date d'expiration: ____/____

Avec ma signature, je déclare avoir reçu et compris les Conditions Générales et d'Assurance (CG/CGA, y compris l'information précontractuelle à la clientèle selon l'art. 3 LCA) et reconnaître les obligations qui en découlent. Je confirme aussi que les cartes indiquées sur ce formulaire ont été établies à mon nom. J'autorise la Securicard SA, après avoir reçu une notification de perte ou de vol à contacter l'émetteur des cartes disparues afin d'obtenir leur blocage.

Lieu/date Signature

Veuillez compléter cette adhésion et la retourner sous enveloppe fermée à:
Securicard SA, Via Canova 16, 6901 Lugano

SECURICARD

Securicard

En commandant un produit de la société Securicard SA basée à Lugano (ci-après «Securicard»), j'accepte qu'une copie du présent formulaire d'adhésion et toutes les informations nécessaires à l'élaboration de la confirmation d'adhésion (lettre de confirmation) par Securicard soient transmises à Securicard. Le preneur d'assurance est Securicard, l'assureur est AI&G Europe S.A., Luxembourg, succursale de Opfikon, Sägereistrasse 29, 8152 Glattbrugg. Pour faire valoir les droits aux prestations, on peut s'adresser uniquement à la compagnie d'assurance.

Securicard Basic: les prestations comprennent en particulier le service de blocage de cartes 24 heures sur 24, le service de renvoi de clés et le remboursement par AI&G des coûts occasionnés par le blocage et le remplacement des cartes jusqu'à CHF 175 par sinistre et par an. Cotisation annuelle: CHF 32 (couverture individuelle) et CHF 52 (couverture familiale).

Securicard Plus: les prestations comprennent en particulier le service de blocage de cartes 24 heures sur 24, le service de renvoi de clés et le remboursement par AI&G des coûts occasionnés par le blocage et le remplacement des cartes jusqu'à CHF 700 par sinistre et par an. Securicard Plus offre également d'autres prestations d'assurance. Cotisation annuelle: CHF 49 (couverture individuelle) et CHF 75 (couverture familiale).

La couverture d'assurance de Securicard Basic et Plus couvre les risques suivants:

Securicard Basic: Remboursement des frais pour le remplacement des cartes et des documents personnels en cas de perte, de vol ou d'agression jusqu'à CHF 175 par sinistre et par an.

Securicard Plus: 1. utilisation abusive de cartes de paiement et de client: remboursement de la franchise facturée par l'émetteur de la carte jusqu'à CHF 1'000 par sinistre, la somme maximale s'élève à CHF 5'000 par an; 2. détournement d'argent liquide par attaque lors de retraits: jusqu'à CHF 1'000 par sinistre et par an en Suisse et jusqu'à CHF 2'000 par sinistre et par an à l'étranger; 3. vol/perte des clés: jusqu'à CHF 500 par sinistre et par an; 4. vol/perte de documents personnels: jusqu'à CHF 700 par sinistre et par an; 5. vol ou endommagement du portemonnaie/du sac à main ainsi que de leur contenu assuré: jusqu'à CHF 500 par sinistre et par an ainsi que jusqu'à CHF 500 par sinistre et par an pour le contenu assuré; 6. vol et utilisation abusive du téléphone portable/de la carte SIM: jusqu'à CHF 2'000 par sinistre et par an.

L'assurance commence à la date mentionnée dans la police et se prolonge, sans résiliation valable, tacitement d'une année. J'autorise Securicard à débiter automatiquement une fois par année de ma carte de paiement la cotisation annuelle. J'ai le droit de résilier le contrat par écrit au plus tard 1 mois avant l'échéance du contrat.

Les prestations de service de Securicard ainsi que les prestations d'assurance de l'assureur ne sont fournies que conformément aux Conditions Générales et aux Conditions Générales d'Assurance (CG/CGA, y compris l'information précontractuelle complète de la clientèle selon l'art. 3 LCA) qui s'appliquent aux produits Securicard Basic et Securicard Plus. Ces conditions peuvent à tout moment être consultées à l'adresse www.securicard.ch ou commandées au +41 58 122 10 10 et me sont envoyées avec la lettre de confirmation. Le titulaire garantit l'exactitude de toutes les indications fournies dans le formulaire et s'engage à indiquer immédiatement à Securicard toute inexactitude ou tout changement.

Extrait CG/CGA - édition 11.2025

Intermédiation en assurance et protection des données: les données personnelles, mises à disposition dans le cadre de cette assurance, peuvent être transmises aux assureurs et sont traitées par Securicard SA et les assureurs exclusivement aux fins de conclusion et d'administration du contrat d'assurance ainsi qu'en cas de sinistre. Les données personnelles peuvent être transmises à un tiers mandaté et/ou à une autre société du groupe Securicard SA dans le cadre de l'exécution du contrat d'assurance. Un transfert de données à un pays tiers est également possible, dans la mesure où le pays tiers (du point de vue de la législation en matière de protection des données applicable) dispose d'une législation conforme en matière de protection des données. Les données personnelles sont conservées sous forme électronique et/ou papier.